



Cenovus Energy Inc.

États financiers consolidés intermédiaires (non audité)

Période close le 30 septembre 2017

(en dollars canadiens)

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Période close le 30 septembre 2017

TABLE DES MATIÈRES

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS (NON AUDITÉ)	3
ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL (NON AUDITÉ)	4
ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON AUDITÉ)	5
ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (NON AUDITÉ)	6
TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON AUDITÉ).....	7
NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (NON AUDITÉ)	8
1. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE ET INFORMATIONS SECTORIELLES	8
2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET DÉCLARATION DE CONFORMITÉ	12
3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES	12
4. ACQUISITION.....	14
5. CHARGES FINANCIÈRES	16
6. (PROFIT) PERTE DE CHANGE, MONTANT NET.....	17
7. CHARGES DE DÉPRÉCIATION	17
8. ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE ET ACTIVITÉS ABANDONNÉES	18
9. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT.....	19
10. MONTANTS PAR ACTION.....	20
11. STOCKS	20
12. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION.....	20
13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES, MONTANT NET	21
14. GOODWILL	21
15. PAIEMENT CONDITIONNEL	22
16. DETTE À LONG TERME	22
17. PASSIFS RELATIFS AU DÉMANTÈLEMENT	23
18. AUTRES PASSIFS	24
19. CAPITAL SOCIAL.....	24
20. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL.....	25
21. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS	25
22. STRUCTURE FINANCIÈRE	26
23. INSTRUMENTS FINANCIERS	28
24. GESTION DES RISQUES	30
25. INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE	31
26. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS.....	32
27. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE	32

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS (non audité)

Périodes closes les 30 septembre
(en M\$, sauf les données par action)

	Notes	Trimestres clos en		Périodes de neuf mois closes en	
		2017	2016 (Chiffres retraités) ¹⁾	2017	2016 (Chiffres retraités) ¹⁾
Produits des activités ordinaires	1				
Chiffre d'affaires brut		4 453	2 949	12 102	7 689
Moins les redevances		67	4	138	7
		4 386	2 945	11 964	7 682
Charges	1				
Marchandises achetées		1 667	1 917	5 981	4 903
Frais de transport et de fluidification		1 083	428	2 534	1 224
Charges d'exploitation		523	299	1 343	913
(Profit) perte lié(e) à la gestion des risques	23	496	(27)	9	298
Amortissement et épuisement	7,13	552	247	1 181	692
Coûts de prospection	7,12	1	1	1	2
Frais généraux et frais d'administration		116	71	217	225
Charges financières	5	191	97	458	292
Produit d'intérêts		(32)	(27)	(59)	(45)
(Profit) perte de change, montant net	6	(350)	45	(836)	(338)
Profit à la réévaluation	4	-	-	(2 524)	-
Coûts de transaction	4	1	-	56	-
Réévaluation du paiement conditionnel	4,15	(43)	-	(109)	-
Frais de recherche		6	5	15	30
(Profit) perte à la sortie d'actifs		(1)	5	-	6
Autres (produits) charges, montant net		(2)	5	(4)	7
Résultat des activités poursuivies avant impôt sur le résultat		178	(121)	3 701	(527)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	9	(110)	(66)	621	(277)
Résultat net des activités poursuivies		288	(55)	3 080	(250)
Résultat net des activités abandonnées	8	(357)	(196)	(298)	(386)
Résultat net		(69)	(251)	2 782	(636)
Résultat de base et dilué par action (\$)	10				
Activités poursuivies		0,23	(0,07)	2,91	(0,30)
Activités abandonnées		(0,29)	(0,23)	(0,29)	(0,46)
Résultat net par action		(0,06)	(0,30)	2,62	(0,76)

¹⁾ Les chiffres des périodes comparatives ont été retraités afin de rendre compte des activités abandonnées (se reporter à la note 8).

Se reporter aux notes annexes des états financiers consolidés (non audité).

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL (non audité)

Périodes closes les 30 septembre
(en M\$)

	Notes	Trimestres clos en		Périodes de neuf mois closes en	
		2017	2016	2017	2016
Résultat net		(69)	(251)	2 782	(636)
Autres éléments du résultat global, après impôt	20				
<i>Élément qui ne sera pas reclassé en résultat net</i>					
Écarts actuariels liés aux prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi		10	3	1	(9)
<i>Éléments qui pourraient être reclassés en résultat net</i>					
Actifs financiers disponibles à la vente – variation de la juste valeur		(1)	2	(1)	(2)
Actifs financiers disponibles à la vente – reclassés en résultat net		-	1	-	1
Écart de change		(148)	35	(290)	(205)
Total des autres éléments du résultat global, moins l'impôt		(139)	41	(290)	(215)
Résultat global		(208)	(210)	2 492	(851)

Se reporter aux notes annexes des états financiers consolidés (non audité).

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non audité)

(en M\$)

	Notes	30 septembre 2017	31 décembre 2016
Actif			
Actif courant			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		632	3 720
Comptes débiteurs et produits à recevoir		1 609	1 838
Impôt sur le résultat à recouvrer		6	6
Stocks	11	1 122	1 237
Gestion des risques	23,24	35	21
Actifs disponibles à la vente	8	1 805	-
Total de l'actif courant		5 209	6 822
Actifs de prospection et d'évaluation	1,12	5 517	1 585
Immobilisations corporelles, montant net	1,13	29 135	16 426
Impôt sur le résultat à recouvrer		309	124
Gestion des risques	23,24	2	3
Autres actifs		61	56
Goodwill	14	2 339	242
Total de l'actif		42 572	25 258
Passif et capitaux propres			
Passif courant			
Comptes créditeurs et charges à payer		2 009	2 266
Impôt sur le résultat à payer		58	112
Gestion des risques	23,24	321	293
Passifs liés aux actifs disponibles à la vente	8	1 318	-
Total du passif courant		3 706	2 671
Dettes à long terme	16	12 094	6 332
Paiement conditionnel	15	252	-
Gestion des risques	23,24	29	22
Passifs relatifs au démantèlement	17	1 109	1 847
Autres passifs	18	184	211
Impôt différé		5 765	2 585
Total du passif		23 139	13 668
Capitaux propres		19 433	11 590
Total du passif et des capitaux propres		42 572	25 258

Se reporter aux notes annexes des états financiers consolidés (non audité).

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (non audité)

(en M\$)

	Capital social (note 19)	Surplus d'apport	Résultats non distribués	CAERG ¹⁾ (note 20)	Total
31 décembre 2015	5 534	4 330	1 507	1 020	12 391
Résultat net	-	-	(636)	-	(636)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(215)	(215)
Total du résultat global	-	-	(636)	(215)	(851)
Charge de rémunération fondée sur des actions	-	15	-	-	15
Dividendes sur actions ordinaires	-	-	(124)	-	(124)
30 septembre 2016	5 534	4 345	747	805	11 431
31 décembre 2016	5 534	4 350	796	910	11 590
Résultat net	-	-	2 782	-	2 782
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(290)	(290)
Total du résultat global	-	-	2 782	(290)	2 492
Actions ordinaires émises	5 506	-	-	-	5 506
Charge de rémunération fondée sur des actions	-	9	-	-	9
Dividendes sur actions ordinaires	-	-	(164)	-	(164)
30 septembre 2017	11 040	4 359	3 414	620	19 433

1) Cumul des autres éléments du résultat global.

Se reporter aux notes annexes des états financiers consolidés (non audité).

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audité)

Périodes closes les 30 septembre
(en M\$)

	Notes	Trimestres clos en		Périodes de neuf mois closes en	
		2017	2016	2017	2016
Activités d'exploitation					
Résultat net		(69)	(251)	2 782	(636)
Amortissement et épuisement	7,13	552	659	1 371	1 569
Coûts de prospection		1	1	3	2
Impôt différé	9	(182)	(111)	757	(353)
(Profit) perte latent(e) sur la gestion des risques	23	486	7	75	440
(Profit) perte de change latent(e)	6	(440)	50	(908)	(341)
Profit à la réévaluation	4	-	-	(2 524)	-
Réévaluation du paiement conditionnel	15	(43)	-	(109)	-
Perte sur les activités abandonnées	8	603	-	603	-
(Profit) perte à la sortie d'actifs		(1)	5	-	6
Désactualisation des passifs relatifs au démantèlement	17	19	33	68	97
Provisions au titre de contrat déficitaire, moins la trésorerie versée		(2)	(4)	(7)	26
Autres		58	33	(14)	78
Variation nette des autres actifs et passifs		(19)	(13)	(75)	(59)
Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie		(371)	(99)	137	(132)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		592	310	2 159	697
Activités d'investissement					
Acquisition, moins la trésorerie acquise	4	(63)	-	(14 562)	-
Dépenses d'investissement – Actifs de prospection et d'évaluation	12	(52)	(3)	(128)	(56)
Dépenses d'investissement – Immobilisations corporelles	13	(391)	(205)	(955)	(719)
Produit de la sortie d'actifs		939	8	939	8
Variation nette des investissements et autres		(1)	-	-	-
Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie		80	4	53	(68)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		512	(196)	(14 653)	(835)
Flux de trésorerie avant les activités de financement, montant net		1 104	114	(12 494)	(138)
Activités de financement					
Émission de titres d'emprunt à long terme	25	-	-	3 842	-
Émission (remboursement) de titres d'emprunt à long terme renouvelables, montant net	16	3	-	33	-
Émission de titres d'emprunt aux termes de la facilité de crédit-relais liée à la vente d'actifs	16	-	-	3 569	-
Remboursement de titres d'emprunt aux termes de la facilité de crédit-relais liée à la vente d'actifs	16	(950)	-	(950)	-
Actions ordinaires émises, moins les frais d'émission	4,19	-	-	2 899	-
Dividendes sur actions ordinaires	10	(62)	(41)	(164)	(124)
Autres		-	-	(2)	(1)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(1 009)	(41)	9 227	(125)
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devises		48	(3)	179	8
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		143	70	(3 088)	(255)
Trésorerie et équivalents à l'ouverture de la période		489	3 780	3 720	4 105
Trésorerie et équivalents à la clôture de la période		632	3 850	632	3 850

Se reporter aux notes annexes des états financiers consolidés (non audité).

1. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE ET INFORMATIONS SECTORIELLES

Cenovus Energy Inc. et ses filiales (collectivement, « Cenovus » ou la « société ») sont engagées dans la mise en valeur, la production et la commercialisation de pétrole brut, de liquides de gaz naturel (« LGN ») et de gaz naturel au Canada; elles mènent aussi des activités de commercialisation et possèdent des installations de raffinage aux États-Unis.

Cenovus est constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, et ses actions sont cotées à la Bourse de Toronto (« TSX ») et à celle de New York (« NYSE »). Son siège social et bureau administratif est situé au 2600, 500 Centre Street S.E., Calgary (Alberta) T2G 1A6, Canada. L'information sur la base d'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires se trouve à la note 2.

Le 17 mai 2017, Cenovus a acquis auprès de ConocoPhillips Company et certaines de ses filiales (collectivement, « ConocoPhillips ») une participation de 50 % dans FCCL Partnership (« FCCL ») et la majorité des actifs de pétrole brut conventionnel et de gaz naturel situés dans l'Ouest canadien de ConocoPhillips (les « actifs dans le Deep Basin »). Cette acquisition a fait passer la participation de Cenovus dans FCCL à 100 % et a étendu les zones d'exploitation de Cenovus en vue d'inclure plus de trois millions d'acres nettes de terrains, des actifs de prospection et de production et l'infrastructure connexe ainsi que des ententes en Alberta et en Colombie-Britannique. La date de prise d'effet de l'acquisition est le 1^{er} janvier 2017 (se reporter à la note 4).

La direction a établi les secteurs opérationnels en fonction de renseignements examinés périodiquement aux fins de prise de décisions, d'affectation des ressources et d'évaluation de la performance opérationnelle par les principaux décideurs de Cenovus en ce qui a trait aux activités d'exploitation. La société évalue la performance financière de ses secteurs opérationnels principalement en fonction des marges d'exploitation. Les secteurs à présenter de la société sont les suivants :

- **Sables bitumineux**, secteur comprenant la mise en valeur et la production de bitume et de gaz naturel dans le nord-est de l'Alberta. Les actifs de bitume de Cenovus comprennent Foster Creek, Christina Lake et Narrows Lake, de même que des projets aux premiers stades de la mise en valeur, comme Telephone Lake. La participation de la société dans certains de ses gisements exploités dans le secteur des sables bitumineux, notamment Foster Creek, Christina Lake et Narrows Lake, est passée de 50 % à 100 % le 17 mai 2017.
- **Deep Basin**, secteur comprenant environ trois millions d'acres nettes de terrains, principalement dans les zones d'exploitation Elmworth-Wapiti, Kaybob-Edson et Clearwater, riches en gaz naturel et en LGN. Les actifs sont situés en Alberta et en Colombie-Britannique et comprennent des participations dans de nombreuses installations de traitement du gaz naturel. Les actifs dans le Deep Basin ont été acquis le 17 mai 2017.
- **Hydrocarbures classiques**, secteur qui a été classé à titre d'activités abandonnées, la société ayant entrepris la mise en vente de ses actifs conventionnels. Ce secteur comprend la mise en valeur et la production de pétrole brut classique, de LGN et de gaz naturel en Alberta et en Saskatchewan, dont les actifs de pétrole lourd à Pelican Lake, le projet de récupération assistée des hydrocarbures au dioxyde de carbone de Weyburn et les nouvelles zones potentielles de pétrole avare.
- **Raffinage et commercialisation**, secteur responsable du transport, de la vente et du raffinage du pétrole brut transformé en pétrole raffiné et en produits chimiques. Cenovus détient, conjointement avec Phillips 66, société américaine non liée cotée en bourse, deux raffineries situées aux États-Unis. De plus, Cenovus possède et exploite un terminal de transport ferroviaire de pétrole brut en Alberta. Le secteur Raffinage et commercialisation coordonne les projets de commercialisation et de transport qu'entreprend Cenovus pour optimiser les gammes de produits, les points de livraison, les engagements de transport et la diversification de la clientèle. La commercialisation du pétrole brut et du gaz naturel provenant du Canada, y compris les ventes de produits physiques réglées aux États-Unis, est considérée comme étant effectuée par une entreprise canadienne. Les achats et les ventes de pétrole brut et de gaz naturel provenant des États-Unis sont affectés aux activités américaines.
- **Activités non sectorielles et éliminations**, secteur comprenant essentiellement les profits et pertes latents comptabilisés sur les instruments financiers dérivés, les profits et pertes à la sortie d'actifs et les frais généraux, frais d'administration, frais de financement et frais de recherche liés à l'ensemble des activités de Cenovus. Lorsqu'un instrument financier est réglé, le profit ou la perte réalisé est comptabilisé dans le secteur à présenter auquel se rapporte l'instrument dérivé. Les éliminations sont liées aux ventes, au résultat d'exploitation et aux achats intersectoriels de produits, qui sont comptabilisés aux prix de cession interne en fonction des prix du marché courants, ainsi qu'au résultat intersectoriel non réalisé sur les stocks. Le secteur Activités non sectorielles et éliminations est imputé au Canada, hormis le profit ou la perte latent lié à la gestion des risques, qui est imputé au pays de résidence de l'entité effectuant l'opération concernée.

Les tableaux qui suivent présentent l'information financière d'abord par secteur et, ensuite, par produit et par emplacement géographique.

A) Résultats d'exploitation

Trimestres clos les 30 septembre	Sables bitumineux		Deep Basin		Raffinage et commercialisation	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Produits des activités ordinaires						
Chiffre d'affaires brut	2 210	793	200	-	2 161	2 245
Moins les redevances	54	4	13	-	-	-
	2 156	789	187	-	2 161	2 245
Charges						
Marchandises achetées	-	-	-	-	1 782	2 004
Frais de transport et de fluidification	1 066	429	22	-	-	-
Charges d'exploitation	257	128	101	-	168	172
(Profit) perte lié(e) à la gestion des risques	9	(35)	-	-	-	1
Marge d'exploitation	824	267	64	-	211	68
Amortissement et épuisement	393	181	91	-	53	52
Coûts de prospection	1	1	-	-	-	-
Résultat sectoriel	430	85	(27)	-	158	16
			Activités non sectorielles et éliminations		Résultat consolidé	
Trimestres clos les 30 septembre			2017	2016	2017	2016
Produits des activités ordinaires						
Chiffre d'affaires brut			(118)	(89)	4 453	2 949
Moins les redevances			-	-	67	4
			(118)	(89)	4 386	2 945
Charges						
Marchandises achetées			(115)	(87)	1 667	1 917
Frais de transport et de fluidification			(5)	(1)	1 083	428
Charges d'exploitation			(3)	(1)	523	299
(Profit) perte lié(e) à la gestion des risques			487	7	496	(27)
Amortissement et épuisement			15	14	552	247
Coûts de prospection			-	-	1	1
Résultat sectoriel			(497)	(21)	64	80
Frais généraux et frais d'administration			116	71	116	71
Charges financières			191	97	191	97
Produit d'intérêts			(32)	(27)	(32)	(27)
(Profit) perte de change, montant net			(350)	45	(350)	45
Profit à la réévaluation			-	-	-	-
Coûts de transaction			1	-	1	-
Réévaluation du paiement conditionnel			(43)	-	(43)	-
Frais de recherche			6	5	6	5
(Profit) perte à la sortie d'actifs			(1)	5	(1)	5
Autres (produits) charges, montant net			(2)	5	(2)	5
			(114)	201	(114)	201
Résultat des activités poursuivies avant impôt sur le résultat					178	(121)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat					(110)	(66)
Résultat net des activités poursuivies					288	(55)

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)
Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période close le 30 septembre 2017

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	Sables bitumineux		Deep Basin		Raffinage et commercialisation	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Produits des activités ordinaires						
Chiffre d'affaires brut	4 938	1 972	324	-	7 162	5 962
Moins les redevances	117	7	21	-	-	-
	4 821	1 965	303	-	7 162	5 962
Charges						
Marchandises achetées	-	-	-	-	6 295	5 144
Frais de transport et de fluidification	2 511	1 228	32	-	-	-
Charges d'exploitation	618	359	152	-	579	557
(Profit) perte lié(e) à la gestion des risques	72	(165)	-	-	4	23
Marge d'exploitation	1 620	543	119	-	284	238
Amortissement et épuisement	836	485	136	-	162	157
Coûts de prospection	1	2	-	-	-	-
Résultat sectoriel	783	56	(17)	-	122	81

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	Activités non sectorielles et éliminations		Résultat consolidé	
	2017	2016	2017	2016
Produits des activités ordinaires				
Chiffre d'affaires brut	(322)	(245)	12 102	7 689
Moins les redevances	-	-	138	7
	(322)	(245)	11 964	7 682
Charges				
Marchandises achetées	(314)	(241)	5 981	4 903
Frais de transport et de fluidification	(9)	(4)	2 534	1 224
Charges d'exploitation	(6)	(3)	1 343	913
(Profit) perte lié(e) à la gestion des risques	(67)	440	9	298
Amortissement et épuisement	47	50	1 181	692
Coûts de prospection	-	-	1	2
Résultat sectoriel	27	(487)	915	(350)
Frais généraux et frais d'administration	217	225	217	225
Charges financières	458	292	458	292
Produit d'intérêts	(59)	(45)	(59)	(45)
(Profit) perte de change, montant net	(836)	(338)	(836)	(338)
Profit à la réévaluation	(2 524)	-	(2 524)	-
Coûts de transaction	56	-	56	-
Réévaluation du paiement conditionnel	(109)	-	(109)	-
Frais de recherche	15	30	15	30
(Profit) perte à la sortie d'actifs	-	6	-	6
Autres (produits) charges, montant net	(4)	7	(4)	7
	(2 786)	177	(2 786)	177
Résultat des activités poursuivies avant impôt sur le résultat			3 701	(527)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat			621	(277)
Résultat net des activités poursuivies			3 080	(250)

B) Produits des activités ordinaires par type de produit

Périodes closes les 30 septembre	Trimestres clos en		Périodes de neuf mois closes en	
	2017	2016	2017	2016
Activités en amont				
Pétrole brut	2 178	784	4 845	1 953
Gaz naturel ¹⁾	79	5	151	11
LGN	68	-	100	-
Autres	18	-	28	1
Raffinage et commercialisation	2 161	2 245	7 162	5 962
Activités non sectorielles et éliminations	(118)	(89)	(322)	(245)
Produits des activités ordinaires tirés des activités poursuivies	4 386	2 945	11 964	7 682

1) Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017 respectivement, environ 18 % et 15 % du gaz naturel produit par les actifs de Cenovus dans le Deep Basin ont été vendus à ConocoPhillips, donnant lieu respectivement à un chiffre d'affaires brut de 14 M\$ et de 22 M\$.

C) Information géographique

Périodes closes les 30 septembre	Produits des activités ordinaires			
	Trimestres clos en		Périodes de neuf mois closes en	
	2017	2016	2017	2016
Canada	2 577	1 328	6 753	3 330
États-Unis	1 809	1 617	5 211	4 352
Produits des activités ordinaires tirés des activités poursuivies	4 386	2 945	11 964	7 682
			Actif non courant¹⁾	
			30 septembre 2017	31 décembre 2016
Canada ²⁾			33 206	14 130
États-Unis			3 846	4 179
Résultat consolidé			37 052	18 309

1) Tient compte des actifs de prospection et d'évaluation, des immobilisations corporelles, du goodwill et des autres actifs.

2) L'actif non courant du secteur Hydrocarbures classiques, qui est situé au Canada, a été reclassé en 2017 dans l'actif courant à titre d'actifs disponibles à la vente. Un actif non courant d'un montant de 3,1 G\$ lié à ce secteur a été pris en compte en 2016.

D) Actifs de prospection et d'évaluation, immobilisations corporelles, goodwill et total de l'actif

	Actifs de prospection et d'évaluation		Immobilisations corporelles	
	30 septembre 2017	31 décembre 2016	30 septembre 2017	31 décembre 2016
Sables bitumineux	1 877	1 564	21 997	8 798
Deep Basin	3 640	-	2 930	-
Hydrocarbures classiques	-	21	-	3 080
Raffinage et commercialisation	-	-	3 943	4 273
Activités non sectorielles et éliminations	-	-	265	275
Résultat consolidé	5 517	1 585	29 135	16 426
			Goodwill	
	30 septembre 2017	31 décembre 2016	Total de l'actif	
			30 septembre 2017	31 décembre 2016
Sables bitumineux	2 339	242	27 452	11 112
Deep Basin	-	-	6 700	-
Hydrocarbures classiques	-	-	1 966	3 196
Raffinage et commercialisation	-	-	5 115	6 613
Activités non sectorielles et éliminations	-	-	1 339	4 337
Résultat consolidé	2 339	242	42 572	25 258

E) Dépenses d'investissement¹⁾

Périodes closes les 30 septembre	Trimestres clos en		Périodes de neuf mois closes en	
	2017	2016	2017	2016
Investissements				
Sables bitumineux	273	110	660	476
Deep Basin	64	-	77	-
Hydrocarbures classiques	42	41	180	114
Raffinage et commercialisation	38	51	124	156
Siège social	21	6	37	21
Dépenses d'investissement	438	208	1 078	767
Acquisition				
Sables bitumineux ²⁾	3	-	11 607	11
Deep Basin	67	-	6 694	-
Dépenses d'investissement totales	508	208	19 379	778

1) Comprennent les dépenses consacrées aux immobilisations corporelles, aux actifs de prospection et d'évaluation et aux actifs disponibles à la vente.

2) Dans le cadre de l'acquisition dont il est question à la note 4, Cenovus a été réputée avoir cédé sa participation précédemment détenue dans FCCL, qu'elle a acquise de nouveau à la juste valeur, conformément à IFRS 3, et qui n'est pas présentée dans le précédent tableau. La valeur comptable de la participation précédemment détenue s'établissait à 9 081 M\$ et la juste valeur estimative au 17 mai 2017, à 11 605 M\$.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Dans les présents états financiers consolidés intermédiaires, tous les montants en dollars sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les symboles « \$ CA » et « \$ » désignent le dollar canadien et le symbole « \$ US » désigne le dollar américain.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») applicables à la préparation des états financiers intermédiaires, notamment l'International Accounting Standard 34, *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »).

Certaines données de l'exercice précédent ont été reclassées afin de se conformer à la présentation adoptée pour la période close le 30 septembre 2017.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été approuvés par le comité d'audit le 1^{er} novembre 2017.

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

A) Méthodes comptables

Certaines informations et informations à fournir dans les notes annexes figurant normalement dans les états financiers consolidés annuels ont été résumées ou fournies pour l'ensemble de l'exercice seulement. Il convient donc de prendre connaissance des états financiers consolidés intermédiaires parallèlement aux états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, lesquels ont été dressés selon les IFRS telles qu'elles ont été publiées par l'IASB. Ces états financiers consolidés intermédiaires ont été dressés selon les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes d'application utilisées pour établir les états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, exception faite de l'impôt sur le résultat. Des précisions sur les méthodes comptables liées au regroupement d'entreprises et au goodwill sont présentées ci-après.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat des périodes intermédiaires est calculé selon le taux d'imposition qui serait applicable au résultat annuel total prévu.

Regroupement d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, selon laquelle les actifs identifiables acquis, les passifs pris en charge et toute participation ne donnant pas le contrôle sont comptabilisés et évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Tout excédent du prix d'achat majoré de toute participation ne donnant pas le contrôle sur la juste valeur des actifs nets acquis est comptabilisé à titre de goodwill. Si le prix d'achat est inférieur à la juste valeur des actifs nets acquis, le déficit est crédité au résultat net.

À l'acquisition, le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») auxquelles il se rapporte. L'évaluation ultérieure du goodwill est faite au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Un paiement conditionnel cédé dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est évalué à la juste valeur à la date d'acquisition et classé à titre de passif financier ou de capitaux propres. Un paiement conditionnel classé à titre de passif financier est réévalué à la juste valeur à chaque date de clôture, les variations de la juste valeur étant inscrites au résultat net. Les paiements sont classés à titre de trésorerie affectée aux activités d'investissement jusqu'à ce que le cumul des paiements excède la juste valeur du passif à la date d'acquisition. Le cumul des paiements en excédant de la juste valeur à la date d'acquisition est classé à titre de trésorerie affectée aux activités d'exploitation. Les paiements conditionnels classés à titre de capitaux propres ne sont pas réévalués et les règlements sont comptabilisés dans les capitaux propres.

Si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la société réévalue la valeur comptable de sa participation déjà détenue dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition et comptabilise l'éventuel profit ou perte en résultat net.

B) Prises de positions comptables récentes

Adoption à venir de nouvelles normes et interprétations comptables

Un certain nombre de nouvelles normes comptables et d'interprétations ou de modifications de normes comptables entrent en vigueur pour les exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2017 et n'ont donc pas été appliquées au moment de la préparation des états financiers consolidés de la période close le 30 septembre 2017. Ce qui suit constitue une mise à jour des informations fournies dans les états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (« IFRS 15 »), appelée à remplacer IAS 11, *Contrats de construction*, IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et plusieurs interprétations liées à la comptabilisation des produits. IFRS 15 propose un cadre unique pour la comptabilisation des produits qui s'applique aux contrats conclus avec des clients. La norme stipule qu'une entité doit comptabiliser les produits de manière à refléter le transfert de biens et de services et le montant de la contrepartie qu'elle s'attend à recevoir au moment du transfert du contrôle à l'acheteur. Les obligations d'information ont aussi été élargies.

IFRS 15 sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La norme peut être appliquée de façon rétrospective ou selon l'approche rétrospective cumulative. La société examine actuellement l'incidence de l'adoption d'IFRS 15 sur ses états financiers consolidés et elle prévoit adopter la norme pour son exercice clos le 31 décembre 2018.

Contrats de location

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location*, (« IFRS 16 ») qui exige que les entités comptabilisent les actifs et les obligations liés aux contrats de location à l'état de la situation financière. Pour le preneur, IFRS 16 élimine la nécessité de classer les contrats de location en contrats de location simple ou contrats de location-financement et traite en fait tous les contrats de location comme des contrats de location-financement. Certains contrats de location à court terme (moins de 12 mois) et contrats de location visant des actifs de faible valeur ne sont pas visés par ces dispositions et peuvent encore être traités comme des contrats de location simple.

Les bailleurs conservent le modèle de classement à deux catégories. Le classement détermine de quelle manière et à quel moment un bailleur comptabilise des produits de location, ainsi que les actifs qui doivent être comptabilisés.

IFRS 16 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019; l'adoption anticipée est permise si IFRS 15 a été appliquée. La norme peut être appliquée de façon rétrospective ou selon une approche rétrospective modifiée. Ainsi, l'information financière de la période précédente n'a pas à être retraitée car, en vertu de l'approche rétrospective modifiée, l'effet cumulatif doit être constaté à titre d'ajustement des résultats non distribués d'ouverture et la norme est appliquée de manière prospective.

La société prévoit appliquer IFRS 16 le 1^{er} janvier 2019. Une équipe responsable de la transition évalue l'incidence de l'adoption d'IFRS 16 et elle supervisera les modifications apportées aux systèmes comptables, aux processus et aux contrôles internes. Il est prévu que le temps et les efforts aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre des modifications requises (notamment l'incidence sur les systèmes informatiques) s'échelonnent jusqu'en 2018. Même si l'approche transitoire à l'égard de l'adoption n'a pas encore été déterminée, l'adoption d'IFRS 16 aura une incidence importante sur les états consolidés de la situation financière.

C) Principales sources d'incertitude relative aux estimations

Les estimations comptables d'importance critique sont celles qui font en sorte que la direction doit poser des jugements particulièrement subjectifs ou complexes sur des sujets par nature incertains. Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont examinées périodiquement, et toute révision des estimations comptables est comptabilisée dans la période au cours de laquelle la révision est effectuée. Outre les aspects dont il a été question dans les états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, l'estimation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, notamment le paiement conditionnel et le goodwill, est une source clé exigeant une part importante d'estimations et de jugements.

4. ACQUISITION

A) Résumé de l'acquisition

Le 29 mars 2017, Cenovus a conclu une convention d'achat et de vente avec ConocoPhillips visant l'acquisition de la participation de 50 % que ConocoPhillips détient dans FCCL et de la majorité des actifs du Deep Basin de ConocoPhillips en Alberta et en Colombie-Britannique (l'« acquisition »). L'acquisition a été conclue le 17 mai 2017, avec date de prise d'effet le 1^{er} janvier 2017.

L'acquisition donnera à Cenovus le contrôle sur ses activités liées aux sables bitumineux, doublera sa production tirée des sables bitumineux et doublera presque ses réserves prouvées de bitume. La transaction procurera à la société une deuxième zone d'exploitation principale composée de plus de trois millions d'acres nettes de terrains, d'actifs de prospection et de production et des infrastructures qui s'y rattachent en Alberta et en Colombie-Britannique.

L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition conformément à IFRS 3, *Regroupements d'entreprises* (« IFRS 3 »). En vertu de cette méthode, les actifs et les passifs sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition et la contrepartie totale est attribuée aux immobilisations corporelles et incorporelles acquises et aux passifs repris. Tout excédent du prix d'acquisition par rapport à la juste valeur des actifs nets acquis est comptabilisé à titre de goodwill.

B) Actifs identifiables acquis et passifs repris

La répartition provisoire du coût d'acquisition repose sur les estimations de la direction relativement à la juste valeur. À l'établissement définitif de la juste valeur de l'actif net acquis, des ajustements pourraient devoir être apportés aux estimations initiales, notamment au goodwill. Aucun ajustement important n'a été apporté à la répartition provisoire du coût d'acquisition au 30 septembre 2017.

Le tableau suivant résume les montants des actifs acquis et des passifs repris comptabilisés à la date d'acquisition.

	Notes	17 mai 2017
Totalité des montants comptabilisés au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris pour FCCL		
Trésorerie		880
Comptes débiteurs et produits à recevoir		964
Stocks		303
Actifs de prospection et d'évaluation	12	918
Immobilisations corporelles	13	22 290
Autres actifs		6
Comptes créditeurs et charges à payer		(445)
Passifs relatifs au démantèlement	17	(277)
Autres passifs		(8)
Impôt différé		(2 497)
		22 134
Montants comptabilisés au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris pour les actifs dans le Deep Basin		
Comptes débiteurs et produits à recevoir		16
Stocks		2
Actifs de prospection et d'évaluation	12	3 639
Immobilisations corporelles	13	3 049
Comptes créditeurs et charges à payer		(12)
Passifs relatifs au démantèlement	17	(667)
		6 027
Total de l'actif net identifiable		28 161

La juste valeur des comptes débiteurs et des produits à recevoir s'établissait à 980 M\$, dont la majorité a été recouvrée.

C) Contrepartie totale

La contrepartie totale de l'acquisition se compose d'un montant en trésorerie de 10,6 G\$ US et de 208 millions d'actions ordinaires de Cenovus majorés des ajustements de clôture. Parallèlement, Cenovus a convenu d'effectuer certains paiements conditionnels trimestriels à ConocoPhillips durant cinq ans après le 17 mai 2017 si le prix du pétrole brut dépasse un seuil défini. Le tableau suivant résume la juste valeur de la contrepartie :

	17 mai 2017
Actions ordinaires	2 579
Trésorerie	15 002
	17 581
Estimation des paiements conditionnels (note 15)	361
Contrepartie totale	17 942

À la clôture de la transaction, la société a émis 208 millions d'actions ordinaires en faveur de ConocoPhillips, à raison de 12,40 \$ par action, soit la juste valeur estimative à des fins comptables.

La contrepartie en trésorerie s'est établie à 10,6 G\$ US, avant les ajustements de clôture, et elle a été financée par le biais d'un placement d'actions ordinaires par prise ferme (voir la note 19) et un placement aux États-Unis de billets non garantis de premier rang (voir la note 16). De plus, Cenovus a emprunté 3,6 G\$ aux termes d'une facilité de crédit-relais liée à la vente d'actifs engagée. Le solde du coût d'acquisition en trésorerie a été financé au moyen des fonds en caisse et d'un prélèvement aux termes de la facilité de crédit engagée existante de Cenovus.

Le paiement conditionnel estimatif lié à la production tirée des sables bitumineux rend compte du fait que Cenovus a convenu de verser des paiements trimestriels à ConocoPhillips durant cinq ans après la date de clôture pour les trimestres durant lesquels le prix moyen du pétrole brut du Western Canadian Select (« WCS ») dépasse 52,00 \$ le baril durant le trimestre en question. Le paiement trimestriel s'établira à 6 M\$ pour chaque dollar du prix du WCS dépassant 52,00 \$ le baril. Il n'y a aucune modalité concernant un paiement maximal.

Le calcul de tout paiement conditionnel comporte un mécanisme d'ajustement tenant compte de certaines interruptions de production importantes à Foster Creek et à Christina Lake, qui pourra réduire le montant d'un paiement conditionnel. Les modalités de la convention de paiement conditionnel permettent à Cenovus de conserver 80 % à 85 % de la portion du prix du WCS qui excède 52,00 \$ le baril, selon la capacité de production brute actuelle à Foster Creek et à Christina Lake. À mesure que la capacité de production augmentera par suite des expansions futures, le pourcentage de hausse disponible pour Cenovus s'accroîtra aussi.

Le paiement conditionnel est comptabilisé à titre d'option financière. La juste valeur au 17 mai 2017, soit 361 M\$, a été établie en déterminant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus à l'aide d'un modèle d'évaluation du prix des options, qui suppose que la distribution des probabilités pour le WCS repose sur la volatilité des options sur le West Texas Intermediate (« WTI »), la volatilité des options sur le taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain et le prix à terme du WCS, et actualisée au taux d'intérêt sans risque ajusté en fonction de la qualité de crédit de 2,9 %. Le paiement conditionnel sera réévalué à la juste valeur à chaque date de clôture, les variations de la juste valeur étant inscrites dans le résultat net (voir la note 15).

D) Goodwill

Le goodwill découlant de l'acquisition a été comptabilisé comme suit :

	Notes	17 mai 2017
Coût d'acquisition total	4 C	17 942
Juste valeur de la participation de 50 % précédemment détenue dans FCCL		12 316
Juste valeur de l'actif net identifiable	4 B	(28 161)
Goodwill		2 097

Juste valeur de la participation de 50 % précédemment détenue dans FCCL

Avant l'acquisition, la participation de 50 % de Cenovus dans FCCL était contrôlée conjointement avec ConocoPhillips et elle répondait à la définition d'entreprise commune aux termes d'IFRS 11, *Partenariats*; par conséquent, Cenovus comptabilisait sa quote-part dans les actifs, les passifs, les produits et les charges dans ses résultats consolidés. Après l'acquisition, Cenovus contrôle FCCL, tel qu'il est établi dans IFRS 10, *États financiers consolidés*; par conséquent, FCCL a été consolidée. Conformément à IFRS 3, lorsque l'acquéreur obtient le contrôle par étapes, la participation déjà détenue est réévaluée à la juste valeur à la date d'acquisition, les profits ou pertes en découlant étant comptabilisés en résultat net. La juste valeur à la date d'acquisition de la participation déjà détenue s'établissait

à 12,3 G\$ et elle a été prise en compte dans l'évaluation de la contrepartie totale transférée. Cenovus a comptabilisé un profit à la réévaluation hors trésorerie de 2,5 G\$ (1,8 G\$ après impôt) à la réévaluation de la juste valeur de sa participation existante dans FCCL.

Un goodwill a été comptabilisé dans le cadre du passif d'impôt différé attribuable à l'écart entre le coût d'acquisition attribué aux actifs et aux passifs de FCCL selon la juste valeur et la valeur fiscale de ces actifs et passifs. De plus, la contrepartie versée pour FCCL rendait compte d'une prime de contrôle, donnant lieu à une hausse de la valeur par rapport à la juste valeur de l'actif net acquis.

E) Coûts d'acquisition

La société a engagé des coûts d'acquisition de 56 M\$, compte non tenu des frais d'émission d'actions ordinaires et de titres d'emprunt. Ces coûts ont été pris en compte dans les coûts de transaction aux états consolidés des résultats.

Les frais d'émission de titres de créance liés au financement de l'acquisition ont atteint 71 M\$. Ces frais sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable de la dette et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

F) Services de transition

Aux termes de la convention d'achat et de vente, Cenovus et ConocoPhillips ont convenu de certains services de transition dans le cadre desquels ConocoPhillips fournit certains services quotidiens dont a besoin Cenovus pendant une période d'environ neuf mois. Ces transactions sont conclues dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, des coûts liés aux services de transition d'environ 28 M\$ ont été inscrits dans les frais généraux et frais d'administration.

G) Produits des activités ordinaires et contribution au résultat net

L'entreprise acquise a contribué aux produits des activités ordinaires à hauteur de 1,9 G\$ et au résultat net à hauteur de 141 M\$ pour la période allant du 17 mai 2017 au 30 septembre 2017.

Si la clôture de l'acquisition était survenue le 1^{er} janvier 2017, les produits des activités ordinaires et le résultat net pro forma consolidés de Cenovus pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 se seraient établis respectivement à 14,0 G\$ et 2,9 G\$. Ces montants ont été établis d'après les résultats de l'entreprise acquise, ajustés au titre des éléments suivants :

- Différences dans les méthodes comptables;
- Coûts de financement supplémentaires qui auraient été engagés si le prélèvement des montants aux termes de la facilité de crédit-relais engagée visant la vente d'actifs de la société et l'émission des billets non garantis de premier rang pour financer l'acquisition avaient eu lieu le 1^{er} janvier 2017;
- Amortissement et épuisement supplémentaires qui auraient été passés en charges si les ajustements de la juste valeur des immobilisations corporelles et les actifs de prospection et d'évaluation avaient été apportés à compter du 1^{er} janvier 2017;
- Désactualisation des passifs relatifs au démantèlement si elle avait été prise en compte au 1^{er} janvier 2017;
- Incidences fiscales pertinentes.

L'information pro forma n'est pas nécessairement représentative des résultats qui auraient été obtenus si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} janvier 2017.

5. CHARGES FINANCIÈRES

Périodes closes les 30 septembre	Trimestres clos en		Périodes de neuf mois closes en	
	2017	2016	2017	2016
Charge d'intérêts – Emprunts à court terme et dette à long terme	168	84	405	255
Désactualisation des passifs relatifs au démantèlement (note 17)	16	8	32	21
Autres	7	5	21	16
	191	97	458	292

6. (PROFIT) PERTE DE CHANGE, MONTANT NET

Périodes closes les 30 septembre	Trimestres clos en		Périodes de neuf mois closes en	
	2017	2016	2017	2016
(Profit) perte de change latent(e) à la conversion des éléments suivants :				
Titres d'emprunt libellés en dollars US et émis au Canada	(380)	52	(715)	(343)
Autres	(60)	(2)	(193)	2
(Profit) perte de change latent(e)	(440)	50	(908)	(341)
(Profit) perte de change réalisé(e)	90	(5)	72	3
	(350)	45	(836)	(338)

7. CHARGES DE DÉPRÉCIATION

A) Dépréciation des unités génératrices de trésorerie

Dépréciations de 2017

Au 30 septembre 2017, les UGT n'avaient subi aucune perte de valeur.

Aux fins du test de dépréciation, le goodwill est attribué à l'UGT à laquelle il se rapporte. Aucune perte de valeur visant le goodwill n'a été comptabilisée pendant la période de neuf mois close le 30 septembre 2017.

Dépréciations des activités en amont en 2016

En raison d'une baisse des prix à terme des marchandises au 30 septembre 2016, les activités en amont des UGT ont fait l'objet d'un test de dépréciation. La société a déterminé que la valeur comptable des UGT Nord de l'Alberta et Suffield était supérieure à leur valeur recouvrable, donnant lieu respectivement à une perte de valeur de 210 M\$ et de 65 M\$. La société avait auparavant déprécié l'UGT Nord de l'Alberta de 170 M\$ au 31 mars 2016 en raison du recul des prix à terme du pétrole brut lourd. La perte de valeur a été comptabilisée à titre d'amortissement et d'épuisement du secteur Hydrocarbures classiques, qui a été classé à titre d'activités abandonnées.

Au 30 septembre 2016, la valeur recouvrable des UGT Nord de l'Alberta et Suffield a été évaluée respectivement à environ 1,1 G\$ et 483 M\$ d'après le calcul de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les justes valeurs des actifs productifs ont été calculées en fonction des flux de trésorerie actualisés après impôt qui seraient tirés des réserves prouvées et probables et des prix à terme et coûts estimatifs, conformément aux estimations effectuées par les évaluateurs de réserves indépendants agréés de Cenovus (niveau 3). L'estimation des flux de trésorerie futurs a été établie d'après un taux d'inflation de 2 % et un taux d'actualisation de 10 %. Les prix à terme au 30 septembre 2016 utilisés pour déterminer les flux de trésorerie futurs générés par les réserves de pétrole brut et de gaz naturel sont les suivants :

	D'ici la fin de 2016	2017	2018	2019	2020	Variation annuelle moyenne jusqu'en 2026
WTI (\$ US/baril)	50,00	53,50	59,70	66,10	70,00	3,6 %
WCS (\$ CA/baril)	45,50	50,90	57,00	63,50	65,20	3,2 %
AECO (\$ CA/kpi ³) ^{1), 2)}	2,95	3,00	3,15	3,45	3,60	3,6 %

1) Gaz naturel de l'Alberta Energy Company (« AECO »).

2) Selon une puissance calorifique hypothétique d'un million de Btu (unités thermiques britanniques) par millier de pieds cubes de gaz.

Aucune perte de valeur visant le goodwill n'a été comptabilisée pendant la période de neuf mois close le 30 septembre 2016.

B) Dépréciations d'actifs

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, il a été jugé que des coûts de prospection et d'évaluation de 3 M\$ précédemment incorporés à l'actif avaient trait à des projets qui n'étaient ni techniquement réalisables ni viables sur le plan commercial. Une perte de valeur de 1 M\$ a été comptabilisée à titre de charges de prospection au secteur Sables bitumineux et le solde a été comptabilisé au secteur Hydrocarbures classiques, qui a été classé à titre d'activités abandonnées.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2016, la société a comptabilisé une perte de valeur de 16 M\$ au titre des coûts d'ingénierie provisoire associés à un projet qui a été annulé et du matériel qui a été ramené à sa valeur recouvrable. Cette perte de valeur a été comptabilisée à titre de dotation à l'amortissement et à l'épuisement supplémentaire par le secteur Sables bitumineux. Au deuxième trimestre de 2016, des améliorations locatives de 4 M\$ ont été radiées. Cette perte de valeur a été comptabilisée à titre de dotation à l'amortissement et à l'épuisement supplémentaire par le secteur Activités non sectorielles et éliminations.

8. ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE ET ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Parallèlement à l'annonce de l'acquisition le 29 mars 2017, Cenovus a entrepris la mise en vente de certains biens non essentiels, notamment les actifs de pétrole lourd à Greater Pelican Lake, y compris le projet adjacent Grand Rapids dans la région Greater Pelican, et ses actifs de pétrole brut et de gaz naturel Suffield. Le 20 juin 2017, la société annonçait qu'elle avait l'intention de se départir du reste de ses actifs du secteur des hydrocarbures classiques, notamment son actif Palliser au sud de l'Alberta ainsi que ses activités d'exploitation pétrolière Weyburn au sud de la Saskatchewan. Par conséquent, le secteur des hydrocarbures classiques a été classé à titre d'actif disponible à la vente et d'activités abandonnées. Les actifs ont été comptabilisés au moindre de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de vente. Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée au titre des actifs disponibles à la vente au 30 septembre 2017.

A) Résultat des activités abandonnées

Le 29 septembre 2017, la société a clôturé la vente de ses activités d'exploitation de pétrole lourd à Pelican Lake ainsi que divers autres actifs situés dans le nord de l'Alberta pour un produit au comptant de 975 M\$, compte non tenu des ajustements de clôture. Le produit net tiré de la vente a été porté en diminution de la facilité de crédit-relais liée à la vente d'actifs de 3,6 G\$ de la société. Une perte sur les activités abandonnées de 603 M\$, avant impôt (440 M\$ après impôt), a été comptabilisée dans le cadre de la vente.

Périodes closes les 30 septembre	Trimestres clos en		Périodes de neuf mois closes en	
	2017	2016	2017	2016
Produits des activités ordinaires				
Chiffre d'affaires brut	331	330	1 091	898
Moins les redevances	45	35	145	88
	286	295	946	810
Charges				
Frais de transport et de fluidification	44	44	149	136
Charges d'exploitation	118	102	343	331
Taxes sur la production et impôts miniers	4	4	14	9
(Profit) perte lié(e) à la gestion des risques	3	(7)	19	(57)
Marge d'exploitation	117	152	421	391
Amortissement et épuisement	-	412	190	877
Coûts de prospection	-	-	2	-
Charges financières	3	25	36	76
Résultat des activités abandonnées avant impôt sur le résultat	114	(285)	193	(562)
Charge (produit) d'impôt exigible	2	26	24	86
Charge (produit) d'impôt différé	29	(115)	27	(262)
Résultat des activités abandonnées après impôt sur le résultat	83	(196)	142	(386)
Perte sur les activités abandonnées après impôt sur le résultat¹⁾	(440)	-	(440)	-
Résultat net des activités abandonnées	(357)	(196)	(298)	(386)

1) Déduction faite d'un produit d'impôt différé de 163 M\$.

B) Actifs et passifs disponibles à la vente

Au 30 septembre 2017, les actifs et passifs disponibles à la vente se rapportent aux régions de Suffield et de Palliser en Alberta, et de Weyburn en Saskatchewan. Il y a lieu de se reporter à la note 27 pour en apprendre davantage sur la sortie de ces actifs.

30 septembre 2017	Total
Actifs de prospection et d'évaluation (note 12)	11
Immobilisations corporelles (note 13)	1 794
Passifs relatifs au démantèlement (note 17)	1 318

C) Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées

Les flux de trésorerie liés aux activités abandonnées inscrits aux tableaux consolidés des flux de trésorerie se ventilent comme suit :

Périodes closes les 30 septembre	Trimestres clos en		Périodes de neuf mois closes en	
	2017	2016	2017	2016
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	111	121	381	293
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	897	(38)	759	(111)
Flux de trésorerie nets	1 008	83	1 140	182

9. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt sur le résultat s'établit comme suit :

Périodes closes les 30 septembre	Trimestres clos en		Périodes de neuf mois closes en	
	2017	2016	2017	2016
Impôt exigible				
Canada	(23)	(71)	(232)	(187)
États-Unis	(39)	-	(40)	1
Total de la charge (du produit) d'impôt exigible	(62)	(71)	(272)	(186)
Charge (produit) d'impôt différé	(48)	5	893	(91)
Charge (produit) d'impôt des activités poursuivies	(110)	(66)	621	(277)

Le tableau suivant présente le rapprochement de l'impôt sur le résultat calculé au taux prévu par la loi au Canada et de l'impôt sur le résultat comptabilisé.

Périodes closes les 30 septembre	Périodes de neuf mois closes en	
	2017	2016
Résultat des activités poursuivies avant impôt sur le résultat	3 701	(527)
Taux prévu par la loi au Canada	27,0 %	27,0 %
Charge (produit) d'impôt sur le résultat attendu(e)	999	(142)
Incidence des éléments suivants sur l'impôt :		
Écarts avec les taux réglementaires à l'étranger	(31)	(38)
(Gains) pertes en capital non imposables	(148)	(46)
(Gains) pertes en capital non comptabilisé(e)s	(121)	(46)
Ajustements découlant de déclarations antérieures	(36)	(48)
Comptabilisation de pertes en capital non comptabilisées précédemment	(65)	-
Dépenses non déductibles	3	6
Autres	20	37
Charge (produit) d'impôt des activités poursuivies	621	(277)
Taux d'imposition effectif	16,8 %	52,6 %

10. MONTANTS PAR ACTION

A) Résultat net par action – de base et dilué

Périodes closes les 30 septembre	Trimestres clos en		Périodes de neuf mois closes en	
	2017	2016	2017	2016
Résultat attribuable aux :				
Activités poursuivies	288	(55)	3 080	(250)
Activités abandonnées	(357)	(196)	(298)	(386)
Résultat net	(69)	(251)	2 782	(636)
Nombre moyen pondéré d'actions (en millions)	1 228,8	833,3	1 059,9	833,3
Résultat de base et dilué par action attribuable aux : (en \$)				
Activités poursuivies	0,23	(0,07)	2,91	(0,30)
Activités abandonnées	(0,29)	(0,23)	(0,29)	(0,46)
Résultat net par action	(0,06)	(0,30)	2,62	(0,76)

B) Dividendes par action

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, les dividendes versés par la société se sont chiffrés à 164 M\$, soit 0,15 \$ par action (124 M\$, soit 0,15 \$ par action, pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2016).

11. STOCKS

Cenovus a comptabilisé une perte de valeur de 3 M\$ liée à ses stocks de produits de manière à en ramener le coût à leur valeur de réalisation nette au 30 septembre 2017. Au 31 décembre 2016, Cenovus a comptabilisé une perte de valeur de 4 M\$ liée à ses stocks de produits.

12. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

	Total
31 décembre 2016	1 585
Entrées d'actifs	128
Acquisition (note 4) ¹⁾	4 557
Transferts aux actifs disponibles à la vente (note 8)	(269)
Charges de prospection (note 7)	(3)
Variation des passifs relatifs au démantèlement	(2)
Sorties d'actifs ¹⁾	(479)
30 septembre 2017	5 517

¹⁾ Dans le cadre de l'acquisition, Cenovus a été réputée avoir cédé sa participation précédemment détenue dans FCCL, qu'elle a acquis de nouveau à la juste valeur, conformément à IFRS 3.

13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES, MONTANT NET

	Actifs en amont		Matériel de raffinage	Autres ¹⁾	Total
	Mise en valeur et production	Autres actifs en amont			
COÛT					
31 décembre 2016	31 941	333	5 259	1 074	38 607
Entrées d'actifs	798	-	120	41	959
Acquisition (note 4) ²⁾	25 339	-	-	-	25 339
Transferts aux actifs disponibles à la vente (note 8)	(19 249)	-	-	-	(19 249)
Variation des passifs relatifs au démantèlement	(105)	-	2	(2)	(105)
Variation des taux de change et autres	(1)	-	(386)	-	(387)
Sorties d'actifs ²⁾	(12 267)	-	-	-	(12 267)
30 septembre 2017	26 456	333	4 995	1 113	32 897
AMORTISSEMENT ET ÉPUISEMENT CUMULÉS					
31 décembre 2016	20 088	308	1 076	709	22 181
Amortissement et épuisement	1 145	18	157	51	1 371
Transferts aux actifs disponibles à la vente (note 8)	(16 084)	-	-	-	(16 084)
Variation des taux de change et autres	(3)	-	(93)	-	(96)
Sorties d'actifs ²⁾	(3 610)	-	-	-	(3 610)
30 septembre 2017	1 536	326	1 140	760	3 762
VALEUR COMPTABLE					
31 décembre 2016	11 853	25	4 183	365	16 426
30 septembre 2017	24 920	7	3 855	353	29 135

1) Comprend le terminal de transport ferroviaire de pétrole brut, le mobilier de bureau, les agencements, les améliorations locatives, les technologies de l'information et les aéronefs.

2) Dans le cadre de l'acquisition, Cenovus a été réputée avoir cédé sa participation précédemment détenue dans FCCL, qu'elle a acquis de nouveau à la juste valeur, conformément à IFRS 3.

14. GOODWILL

	30 septembre 2017	31 décembre 2016
Valeur comptable à l'ouverture de la période	242	242
Goodwill comptabilisé à l'acquisition (note 4)	2 097	-
Valeur comptable à la clôture de la période	2 339	242

La valeur comptable du goodwill attribuée aux UGT prospection et production est la suivante :

	30 septembre 2017	31 décembre 2016
Primrose (Foster Creek)	1 106	242
Christina Lake	1 032	-
Narrows Lake	201	-
	2 339	242

15. PAIEMENT CONDITIONNEL

	Total
1 ^{er} janvier 2017	-
Évaluation initiale le 17 mai 2017 (note 4)	361
Réévaluation ¹⁾	(109)
Paielements	-
30 septembre 2017	252

1) Le paiement conditionnel est comptabilisé à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont inscrites dans le résultat net.

Dans le cadre de l'acquisition (voir la note 4), Cenovus a convenu de verser des paiements trimestriels à ConocoPhillips durant cinq ans après le 17 mai 2017 pour les trimestres durant lesquels le prix moyen du pétrole brut du WCS dépasse 52,00 \$ le baril durant le trimestre en question. Le paiement trimestriel s'établira à 6 M\$ pour chaque dollar du prix du WCS dépassant 52,00 \$ le baril. Il n'y a aucune modalité concernant un paiement maximal. Pour la période allant du 17 mai 2017 au 30 septembre 2017, le WCS moyen a été inférieur à 52 \$ le baril; par conséquent, aucun montant n'a été versé.

Le calcul comporte un mécanisme d'ajustement tenant compte de certaines interruptions de production importantes à Foster Creek et à Christina Lake, qui pourra réduire le montant d'un paiement conditionnel.

16. DETTE À LONG TERME

	Capital en \$ US au		
	30 septembre 2017	30 septembre 2017	31 décembre 2016
Emprunts à terme renouvelables ¹⁾	A	-	-
Facilité de crédit-relais liée à la vente d'actifs	B	2 650	-
Billets non garantis libellés en dollars américains	C	9 547	6 378
Capital total de la dette		12 197	6 378
Escomptes et coûts de transaction liés à la dette		(103)	(46)
Dette à long terme		12 094	6 332

1) Les emprunts à terme renouvelables peuvent comprendre des acceptations bancaires, des emprunts contractés au TIOL, des emprunts au taux préférentiel et des emprunts au taux de base américain.

La contrepartie versée pour l'acquisition (voir la note 4) a été partiellement financée au moyen d'emprunts aux termes de la facilité de crédit-relais liée à la vente d'actifs engagée de la société et d'un placement aux États-Unis visant des billets non garantis de premier rang, ainsi qu'au moyen de la facilité de crédit engagée existante.

A) Dette à terme renouvelable

Le 28 avril 2017, Cenovus a modifié sa facilité de crédit engagée existante en vue d'augmenter de 0,5 G\$ la capacité d'emprunt de la facilité, laquelle est passée à 4,5 G\$, et de prolonger les dates d'échéance. La facilité de crédit engagée se compose d'une tranche de 1,2 G\$ venant à échéance le 30 novembre 2020 et d'une tranche de 3,3 G\$ venant à échéance le 30 novembre 2021. Au 30 septembre 2017, Cenovus disposait de 4,5 G\$ aux termes de sa facilité de crédit engagée.

B) Facilité de crédit-relais liée à la vente d'actifs

Dans le cadre de l'acquisition, Cenovus a emprunté 3,6 G\$ aux termes d'une facilité de crédit-relais liée à la vente d'actifs engagée. Le 29 septembre 2017, la société a versé 950 M\$ au moyen du produit tiré de la vente de certains actifs, remboursant ainsi la première tranche de la facilité et une partie de la deuxième tranche. Au 30 septembre 2017, une tranche de 1,75 G\$ venant à échéance le 17 novembre 2018 et une tranche de 0,9 G\$ venant à échéance le 17 mai 2019 demeuraient impayées. Cenovus prévoit rembourser les tranches restantes par le biais de la vente d'autres actifs (voir la note 8).

C) Billets non garantis

Le 7 avril 2017, Cenovus a conclu un placement aux États-Unis visant l'émission de billets non garantis de premier rang en trois séries de 2,9 G\$ US (collectivement, les « billets de 2017 ») comme suit :

	Capital en \$ US	30 septembre 2017
4,25 % échéant en 2027	1 200	1 498
5,25 % échéant en 2037	700	873
5,40 % échéant en 2047	1 000	1 248
	2 900	3 619

Dans le cadre du placement des billets de 2017, Cenovus a convenu de présenter une offre d'échange (l'« offre d'échange ») visant les billets de 2017 aux termes de laquelle les porteurs des billets de 2017 ont le droit d'échanger les billets de 2017 contre de nouveaux billets assortis de conditions similaires, sauf que les nouveaux billets ne seront pas assujettis aux restrictions relatives au transfert.

Le 10 octobre 2017, Cenovus a déposé un prospectus préalable de base permettant à la société d'émettre à l'occasion, au Canada, aux États-Unis ou ailleurs, là où la loi l'autorise, des titres d'emprunt, des actions ordinaires, des actions préférentielles, des reçus de souscription, des bons de souscription, des contrats d'achat d'actions et des unités, d'un montant pouvant aller jusqu'à 7,5 G\$ US ou l'équivalent dans d'autres devises. Le prospectus préalable de base permet à la société de présenter l'offre d'échange; il permet également à ConocoPhillips d'offrir, à l'occasion, si elle le souhaite, les actions ordinaires qu'elle a acquises dans le cadre de l'acquisition. Le prospectus préalable de base vient à échéance en novembre 2019 et remplace le prospectus préalable de base d'un montant de 5,0 G\$ US dont l'échéance était prévue en mars 2018. Les placements aux termes du prospectus préalable de base sont fonction de la conjoncture de marché.

Au 30 septembre 2017, la société respectait toutes les conditions de ses accords de dette.

17. PASSIFS RELATIFS AU DÉMANTÈLEMENT

La provision au titre du démantèlement correspond à la valeur actualisée des coûts futurs prévus liés à la mise hors service des actifs de pétrole brut et de gaz naturel en amont, des installations de raffinage et du terminal de transport ferroviaire de pétrole brut. La valeur comptable totale des passifs s'établit comme suit :

	Total
31 décembre 2016	1 847
Obligations prises en charge	6
Obligations reprises (note 4) ¹⁾	944
Obligations réglées	(47)
Passifs cédés ¹⁾	(138)
Transferts aux passifs liés aux actifs disponibles à la vente (note 8)	(1 455)
Variation des flux de trésorerie futurs estimatifs	(15)
Variation du taux d'actualisation	(98)
Désactualisation des passifs relatifs au démantèlement	68
Écart de change	(3)
30 septembre 2017	1 109

¹⁾ Dans le cadre de l'acquisition, Cenovus a été réputée avoir cédé sa participation précédemment détenue dans FCCL, qu'elle a acquis de nouveau à la juste valeur, conformément à IFRS 3.

Le montant des flux de trésorerie futurs non actualisés estimatifs requis pour régler les obligations a été actualisé au moyen d'un taux d'intérêt sans risque ajusté en fonction de la qualité de crédit de 6,0 % au 30 septembre 2017 (5,9 % au 31 décembre 2016).

18. AUTRES PASSIFS

	30 septembre 2017	31 décembre 2016
Incitatif à long terme à l'intention des employés	39	72
Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	76	71
Provisions au titre de contrat déficitaire	36	35
Autres	33	33
	184	211

19. CAPITAL SOCIAL

A) Autorisé

Cenovus est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires et un nombre d'actions préférentielles de premier et de second rang ne dépassant pas, au total, 20 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation. Les actions préférentielles de premier et de second rang peuvent être émises en une ou plusieurs séries et être assorties de droits et conditions établis par le conseil d'administration de la société avant leur émission, sous réserve des statuts de la société.

B) Émis et en circulation

	30 septembre 2017		31 décembre 2016	
	Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	Montant	Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	Montant
Actions en circulation à l'ouverture de la période	833 290	5 534	833 290	5 534
Actions ordinaires émises, moins les frais d'émission et l'impôt	187 500	2 927	-	-
Actions ordinaires émises en faveur de ConocoPhillips	208 000	2 579	-	-
Actions en circulation à la clôture de la période	1 228 790	11 040	833 290	5 534

Dans le cadre de l'acquisition (voir la note 4), Cenovus a conclu, le 6 avril 2017, un placement d'actions ordinaires par prise ferme visant 187,5 millions d'actions ordinaires dont elle a tiré un produit brut de 3,0 G\$ (2,9 G\$ déduction faite des frais d'émission d'actions de 101 M\$).

En outre, la société a émis 208 millions d'actions ordinaires en faveur de ConocoPhillips le 17 mai 2017 à titre de contrepartie partielle de l'acquisition. Dans le cadre de la contrepartie en actions, Cenovus et ConocoPhillips ont conclu une convention avec les investisseurs et une convention de droits d'inscription qui, notamment, empêchera ConocoPhillips de vendre ou de couvrir ses actions de Cenovus jusqu'au 17 novembre 2017. ConocoPhillips ne pourra pas non plus proposer de nouveaux membres au conseil d'administration de Cenovus et devra exercer les droits de vote rattachés à ses actions de Cenovus selon les recommandations de la direction ou s'abstenir de voter jusqu'à ce que ConocoPhillips détienne 3,5 % ou moins des actions ordinaires de Cenovus en circulation à ce moment.

Aucune action préférentielle n'était en circulation au 30 septembre 2017 (aucune au 31 décembre 2016).

Au 30 septembre 2017, 15 millions d'actions ordinaires (12 millions au 31 décembre 2016) pouvaient être émises aux termes du régime d'options sur actions.

20. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Régimes à prestations définies	Écart de conversion	Actifs financiers disponibles à la vente	Total
31 décembre 2015	(10)	1 014	16	1 020
Autres éléments du résultat global, avant l'impôt	(13)	(205)	(4)	(222)
Impôt sur le résultat	4	-	3	7
30 septembre 2016	(19)	809	15	805
31 décembre 2016	(13)	908	15	910
Autres éléments du résultat global, avant l'impôt	1	(290)	(1)	(290)
Impôt sur le résultat	-	-	-	-
30 septembre 2017	(12)	618	14	620

21. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Cenovus offre un certain nombre de régimes de rémunération fondée sur des actions qui comprennent des droits de règlement net (« DRN »), des droits à l'appréciation d'actions jumelés (« DAAJ »), des unités d'actions liées au rendement (« UAR »), des unités d'actions de négociation restreinte (« UANR ») et des unités d'actions différées (« UAD »). Les tableaux suivants résument l'information sur les régimes de rémunération fondée sur des actions de Cenovus.

	Unités en circulation (en milliers)	Unités exerçables (en milliers)
30 septembre 2017		
DRN	42 710	36 172
DAAJ	154	154
UAR	7 021	-
UANR	6 883	-
UAD	1 633	1 633
	Unités attribuées (en milliers)	Unités acquises et payées (en milliers)
Période de neuf mois close le 30 septembre 2017		
DRN	2 822	-
UAR	2 228	451
UANR	3 263	101
UAD	126	112

Avant le 31 décembre 2016, certains administrateurs, dirigeants ou employés avaient choisi de convertir en UAD une partie de leur rémunération versée au premier trimestre de 2017. Le choix, peu importe l'exercice, est irrévocable. Les UAD peuvent être rachetées uniquement au moment du départ de la société. Les administrateurs ont également reçu une attribution annuelle d'UAD.

Au 30 septembre 2017, le prix d'exercice moyen pondéré des DRN et des DAAJ s'établissait respectivement à 29,68 \$ et 31,78 \$.

Le tableau suivant résume la charge ou le recouvrement de rémunération fondée sur des actions comptabilisé pour l'ensemble des régimes.

Périodes closes les 30 septembre	Trimestres clos en		Périodes de neuf mois closes en	
	2017	2016	2017	2016
DRN	1	4	7	12
UAR	12	7	-	7
UANR	9	3	3	8
UAD	6	2	(11)	4
Charge (recouvrement) de rémunération fondée sur des actions	28	16	(1)	31
Coûts de la rémunération fondée sur des actions incorporés à l'actif	9	4	5	8
Total de la rémunération fondée sur des actions	37	20	4	39

22. STRUCTURE FINANCIÈRE

Les objectifs ciblés par Cenovus pour sa structure financière n'ont pas changé par rapport aux périodes précédentes. La structure financière de la société se compose des capitaux propres et de la dette. La dette comprend les emprunts à court terme ainsi que la partie courante et la partie non courante de la dette à long terme. La dette nette comprend les emprunts à court terme et la partie courante et la partie non courante de la dette à long terme, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Dans la gestion de sa structure financière, Cenovus vise à maintenir une souplesse financière, à préserver son accès aux marchés des capitaux et à s'assurer d'être en mesure de financer la croissance générée en interne et les acquisitions potentielles tout en maintenant sa capacité à remplir ses obligations financières.

Cenovus surveille sa structure financière et ses besoins de financement, entre autres, à l'aide de mesures financières non conformes aux PCGR, soit le ratio dette/capitaux permanents et le ratio dette/bénéfice avant intérêts, impôt et amortissement et épuisement ajusté (« BAIIA ajusté »). Ces ratios sont des mesures de la santé financière générale de la société et sont utilisés pour gérer son endettement global.

À long terme, Cenovus cible un ratio dette/capitaux permanents entre 30 % et 40 % et un ratio dette/BAIIA ajusté entre 1,0x et 2,0x. À différents points du cycle économique, Cenovus s'attend à ce que ces ratios soient parfois en dehors de ces intervalles cibles.

A) Ratio dette/capitaux permanents et ratio dette nette/capitaux permanents

	30 septembre 2017	31 décembre 2016
Dette	12 094	6 332
Capitaux propres	19 433	11 590
	31 527	17 922
Ratio dette/capitaux permanents	38 %	35 %
Dette	12 094	6 332
Ajouter (déduire) :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(632)	(3 720)
Dette nette	11 462	2 612
Capitaux propres	19 433	11 590
	30 895	14 202
Ratio dette nette/capitaux permanents	37 %	18 %

B) Ratio dette/BAIIA ajusté et ratio dette nette/BAIIA ajusté

	30 septembre 2017	31 décembre 2016
Dette	12 094	6 332
Dette nette	11 462	2 612
Résultat net	2 873	(545)
Ajouter (déduire) :		
Charges financières	618	492
Produit d'intérêts	(66)	(52)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	580	(382)
Amortissement et épuisement	1 300	1 498
Perte de valeur des actifs de prospection et d'évaluation	3	2
(Profit) perte latent(e) lié(e) à la gestion des risques	189	554
(Profit) perte de change, montant net	(696)	(198)
Profit à la réévaluation	(2 524)	-
Réévaluation du paiement conditionnel	(109)	-
Perte sur les activités abandonnées	603	-
(Profit) perte à la sortie d'actifs	-	6
Autres (produits) charges, montant net	23	34
BAIIA ajusté ¹⁾	2 794	1 409
Ratio dette/BAIIA ajusté	4,3 x	4,5 x
Ratio dette nette/BAIIA ajusté	4,1 x	1,9 x

1) Calculé sur 12 mois consécutifs. Comprend les activités abandonnées.

Au 30 septembre 2017, le ratio dette/BAIIA ajusté et le ratio dette nette/BAIIA ajusté de Cenovus s'établissaient respectivement à 4,3x et 4,1x. Ces ratios sont bien en deçà de l'intervalle cible de la société. Par contre, il est important de noter que le BAIIA ajusté est calculé d'après les 12 derniers mois et, par conséquent, il comprend uniquement les résultats financiers des actifs dans le Deep Basin et la participation supplémentaire de 50 % dans FCCL pour la période du 17 mai 2017 au 30 septembre 2017. La dette et la dette nette sont présentées au 30 septembre 2017; par conséquent, les ratios sont pleinement assujettis à la dette émise en vue de financer l'acquisition. Si le BAIIA avait rendu compte du résultat d'un exercice complet des actifs acquis, les ratios dette/BAIIA ajusté et dette nette/BAIIA ajusté de Cenovus auraient été sensiblement inférieurs.

Cenovus fera preuve de discipline en matière de capital et gèrera sa structure financière de façon à disposer de liquidités suffisantes à tous les stades du cycle économique. Pour gérer sa structure financière, Cenovus peut, entre autres, modifier ses dépenses d'investissement et ses charges d'exploitation ainsi que les dividendes versés aux actionnaires, racheter des actions pour les annuler aux termes d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités, émettre de nouvelles actions, émettre de nouveaux titres d'emprunt, effectuer des prélèvements sur sa facilité de crédit ou rembourser la dette existante.

Cenovus disposait d'une facilité de crédit engagée composée d'une tranche de 1,2 G\$ venant à échéance le 30 novembre 2020 et d'une tranche de 3,3 G\$ venant à échéance le 30 novembre 2021. Au 30 septembre 2017, Cenovus disposait de 4,5 G\$ aux termes de sa facilité de crédit engagée. Aux termes de la facilité de crédit engagée, la société est tenue de conserver un ratio dette/capitaux permanents, tel qu'il est défini dans la convention, ne dépassant pas 65 %. Le ratio de la société est nettement en deçà de cette limite.

Le 10 octobre 2017, Cenovus a déposé un prospectus préalable de base d'un montant de 7,5 G\$ US. Le prospectus préalable de base vient à échéance en novembre 2019 et remplace le prospectus préalable de base dont l'échéance était prévue en mars 2018. Les placements aux termes du prospectus préalable de base sont fonction de la conjoncture de marché.

Au 30 septembre 2017, la société respectait toutes les conditions de ses accords de dette.

23. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et passifs financiers de Cenovus comprennent la trésorerie et ses équivalents, les comptes débiteurs et produits à recevoir, les comptes créditeurs et charges à payer, les actifs et passifs liés à la gestion des risques, les actifs financiers disponibles à la vente, les créances à long terme, le paiement conditionnel, les emprunts à court terme et la dette à long terme. Les actifs et les passifs liés à la gestion des risques découlent de l'utilisation d'instruments financiers dérivés.

A) Juste valeur des instruments financiers non dérivés

En raison de leur échéance à court terme, la trésorerie et ses équivalents, les comptes débiteurs et produits à recevoir, les comptes créditeurs et charges à payer et les emprunts à court terme ont une juste valeur qui avoisine leur valeur comptable.

La juste valeur des créances à long terme se rapproche de leur valeur comptable, en raison du caractère non négociable de ces instruments.

La dette à long terme est comptabilisée au coût amorti. La juste valeur estimative des emprunts à long terme a été établie en fonction des cours des titres d'emprunt à long terme sur le marché secondaire à la clôture de la période (niveau 2). Au 30 septembre 2017, la valeur comptable de la dette de Cenovus s'établissait à 12 094 M\$, et sa juste valeur, à 12 371 M\$ (valeur comptable de 6 332 M\$ et juste valeur de 6 539 M\$ au 31 décembre 2016).

Les actifs financiers disponibles à la vente se composent des titres de sociétés fermées. Ces actifs sont comptabilisés à la juste valeur à titre d'autres actifs aux états consolidés de la situation financière. La juste valeur est établie en fonction de transactions récentes visant des titres de sociétés fermées (niveau 3), s'il y a eu de telles transactions. Le tableau ci-après présente un rapprochement des variations de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente.

	Total
31 décembre 2016	35
Acquisition de placements	2
Variations de la juste valeur ¹⁾	(1)
30 septembre 2017	36

1) Les variations de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente sont inscrites dans les autres éléments du résultat global.

B) Juste valeur des actifs et des passifs liés à la gestion des risques

Les actifs et les passifs liés à la gestion des risques de la société comprennent des swaps et des options sur pétrole brut, des contrats sur condensats et gaz naturel et des swaps de taux d'intérêt. Les contrats de pétrole brut, de condensats et, s'il en est, de gaz naturel sont comptabilisés à leur juste valeur estimative établie en fonction de la différence entre le prix prévu par contrat et le prix à terme à la clôture de la période pour la même marchandise, selon des prix cotés sur les marchés ou le prix à terme à la clôture de la période pour la même marchandise extrapolé pour la durée du contrat (niveau 2). La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est calculée à l'aide de modèles d'évaluation externes qui intègrent des données observables sur le marché, dont des courbes des taux d'intérêt (niveau 2).

Résumé des positions de gestion des risques non dénouées

	30 septembre 2017			31 décembre 2016		
	Gestion des risques		Montant net	Gestion des risques		Montant net
	Actifs	Passifs		Actifs	Passifs	
Pétrole brut	35	333	(298)	21	307	(286)
Taux d'intérêt	2	17	(15)	3	8	(5)
Total de la juste valeur	37	350	(313)	24	315	(291)

Le tableau ci-dessous présente la hiérarchie des justes valeurs de la société s'appliquant aux actifs et aux passifs liés à la gestion des risques comptabilisés à la juste valeur.

	30 septembre 2017	31 décembre 2016
Niveau 2 – Prix tirés de données observables ou confirmés dans le marché	(313)	(291)

Les prix tirés de données observables ou confirmés dans le marché s'entendent de la juste valeur de contrats évalués en partie à l'aide de prix cotés dans le marché et en partie avec des données observables et confirmées dans le marché.

Le tableau suivant présente un rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs liés à la gestion des risques de Cenovus du 1^{er} janvier au 30 septembre.

	2017	2016
Juste valeur des contrats à l'ouverture de l'exercice	(291)	271
Juste valeur des contrats dénoués pendant la période ¹⁾	(47)	(199)
Variation de la juste valeur des contrats en cours à l'ouverture de l'exercice et des contrats conclus pendant la période	(28)	(241)
Prime non amortie sur options d'achat	33	-
Profit (perte) de change latent(e) sur les contrats libellés en dollars US	20	(12)
Juste valeur des contrats à la clôture de la période	(313)	(181)

1) Comprend une perte réalisée de 19 M\$ en 2017 liée au secteur des hydrocarbures classiques classé à titre d'activités abandonnées.

C) Juste valeur du paiement conditionnel

Le paiement conditionnel est comptabilisé à la juste valeur aux états consolidés de la situation financière. La juste valeur est établie en déterminant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus à l'aide d'un modèle d'évaluation du prix des options (niveau 3), qui suppose que la distribution des probabilités pour le WCS repose sur la volatilité des options sur le WTI, la volatilité des options sur le taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain, le prix à terme du WCS, et actualisée au taux d'intérêt sans risque ajusté en fonction de la qualité de crédit de 3,7 %. La juste valeur du paiement conditionnel a été calculée par l'équipe d'évaluation interne de Cenovus composée de personnes d'expérience qui connaissent les techniques d'évaluation de la juste valeur. Au 30 septembre 2017, la juste valeur du paiement conditionnel a été estimée à 252 M\$.

Au 30 septembre 2017, le prix à terme moyen du WCS pour la durée restante du paiement conditionnel s'établissait à 35,51 \$ US le baril ou 44,28 \$ CA le baril. La volatilité moyenne des options sur le WTI et des taux de change entre le dollar canadien et le dollar US s'établissait respectivement à 24 % et à 9 %. Des variations des données d'entrée utilisées dans le modèle d'évaluation du prix des options, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, auraient donné lieu à des profits ou des pertes latents qui auraient eu l'incidence suivante sur le résultat avant impôt :

	Fourchette de sensibilité	Hausse	Baisse
Prix à terme du WCS	± 5,00 \$/b	(218)	151
Volatilité des options sur le WTI	± 5 %	(27)	22
Volatilité des options sur les taux de change entre le dollar US et le dollar canadien	± 5 %	2	(1)

D) Incidence sur le résultat des (profits) pertes sur les positions de gestion des risques

Périodes closes les 30 septembre	Trimestres clos en		Périodes de neuf mois closes en	
	2017	2016	2017	2016
(Profit) perte réalisé(e) ¹⁾	10	(34)	(66)	(142)
(Profit) perte latent(e) ²⁾	486	7	75	440
(Profit) perte lié(e) à la gestion des risques	496	(27)	9	298

1) Les profits et pertes réalisés liés à la gestion des risques sont comptabilisés dans le secteur à présenter auquel se rapporte l'instrument dérivé. Ne rend pas compte de pertes réalisées liées à la gestion des risques de 19 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 (profit de 57 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2016) qui ont été inscrites dans les activités abandonnées.

2) Les profits et pertes latents liés à la gestion des risques sont constatés dans le secteur Activités non sectorielles et éliminations.

24. GESTION DES RISQUES

La société est exposée à des risques financiers, notamment le risque lié aux prix des marchandises, le risque de change, le risque de taux d'intérêt ainsi que le risque de crédit et le risque de liquidité. Une description de la nature et de l'étendue des risques associés aux actifs et aux passifs financiers de la société figure dans les notes annexes aux états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016. L'exposition de la société à ces risques n'a pas changé de manière notable depuis le 31 décembre 2016. Pour gérer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, la société a conclu des swaps de taux d'intérêt se rapportant à d'éventuelles émissions de titres d'emprunt. Au 30 septembre 2017, le montant notionnel des swaps de taux d'intérêt auxquels la société était partie s'élevait à 400 M\$ US. Pour atténuer son exposition aux variations des taux de change, la société conclut régulièrement des contrats de change.

Juste valeur nette des positions de gestion des risques

30 septembre 2017	Volumes notionnels	Échéance	Prime moyen	Juste valeur
Contrats de pétrole brut				
Contrats à prix fixe				
Prix fixe du Brent	108 000 b/j	Juillet à décembre 2017	51,68 \$ US/b	(61)
Prix fixe du Brent	36 000 b/j	Août à décembre 2017	49,90 \$ US/b	(28)
Prix fixe du Brent	60 000 b/j	Janvier à juin 2018	53,34 \$ US/b	(37)
Prix fixe du WTI	150 000 b/j	Janvier à juin 2018	48,91 \$ US/b	(108)
Prix fixe du WTI	75 000 b/j	Juillet à décembre 2018	49,32 \$ US/b	(39)
Écart Brent-WTI	50 000 b/j	Juillet à décembre 2017	(1,88) \$ US/b	(16)
Options d'achat sur le Brent	55 000 b/j	Juillet à décembre 2017	53,00 \$ US/b	4
Options d'achat sur le Brent	25 000 b/j	Janvier à juin 2018	53,00 \$ US/b	16
Tunnels sur le Brent	80 000 b/j	Janvier à juin 2018	49,54 \$ US – 59,86 \$ US/b	(14)
Tunnels sur le WTI	50 000 b/j	Juillet à décembre 2017	44,84 \$ US – 56,47 \$ US/b	(2)
Tunnels sur le WTI	10 000 b/j	Janvier à juin 2018	45,30 \$ US – 62,77 \$ US/b	2
Écart WCS	16 000 b/j	Janvier à mars 2018	(13,11) \$ US/b	1
Écart WCS	15 000 b/j	Avril à juin 2018	(14,05) \$ US/b	-
Autres positions financières ¹⁾				(16)
Juste valeur des positions sur le pétrole brut				(298)
Contrats de gaz naturel				
Contrats à prix fixe				
Prix fixe du NYMEX	30 Mpi ³ /j	Juillet à décembre 2017	3,16 \$ US/kpi ³	-
Prix fixe du NYMEX	99 Mpi ³ /j	Août à décembre 2017	3,11 \$ US/kpi ³	-
Prix fixe du NYMEX	69 Mpi ³ /j	Septembre à décembre 2017	3,09 \$ US/kpi ³	-
Prix fixe du NYMEX	2 Mpi ³ /j	Octobre à décembre 2017	3,25 \$ US/kpi ³	-
Swaps de taux d'intérêt				(15)
Total de la juste valeur				(313)

1) Les autres positions financières font partie des activités courantes de commercialisation de la production de la société.

Sensibilités – Positions de gestion des risques

Le tableau suivant résume la sensibilité de la juste valeur des positions de gestion des risques de Cenovus aux fluctuations des prix des marchandises et des taux d'intérêt, toutes les autres variables demeurant constantes. La direction croit que les fluctuations présentées dans le tableau ci-dessous constituent une mesure raisonnable de la volatilité. L'incidence des fluctuations des prix des marchandises et des taux d'intérêt sur les positions de gestion des risques en cours de la société aurait pu entraîner la comptabilisation de profits ou de pertes latents ayant une incidence sur le résultat avant impôt comme suit :

Positions de gestion des risques en cours au 30 septembre 2017

	Fourchette de sensibilité	Hausse	Baisse
Pétrole brut – prix de la marchandise	± 5,00 \$ US/b sur les couvertures basées sur le Brent, le WTI et le condensat	(511)	515
Pétrole brut – prix différentiel	± 2,50 \$ US/b sur les couvertures différentielles basées sur la production	3	(3)
Pétrole brut – prix différentiel	± 1,00 \$ US/b sur le prix différentiel Brent-WTI	6	(6)
Gaz naturel – prix de la marchandise	± 1,00 \$ US/kpi ³ sur les couvertures basées sur le NYMEX et l'AECO	(23)	23
Swaps de taux d'intérêt	± 50 points de base	43	(50)

25. INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités de financement.

	Dividendes à payer	Partie courante de la dette à long terme	Dettes à long terme	Capital social
31 décembre 2015	-	-	6 525	5 534
Variations des flux de trésorerie liés aux activités de financement :				
Dividendes versés	(124)	-	-	-
Variations sans effet sur la trésorerie :				
Dividendes déclarés	124	-	-	-
(Profit) perte de change latent(e) (note 6)	-	-	(343)	-
Autres	-	-	2	-
30 septembre 2016	-	-	6 184	5 534
31 décembre 2016	-	-	6 332	5 534
Variations des flux de trésorerie liés aux activités de financement :				
Émission de titres d'emprunt à long terme	-	-	3 842	-
Émission (remboursement) de titres d'emprunt à long terme renouvelables, montant net	-	-	33	-
Émission de titres d'emprunt aux termes de la facilité de crédit-relais liée à la vente d'actifs	-	892	2 677	-
Remboursement de titres d'emprunt aux termes de la facilité de crédit-relais liée à la vente d'actifs	-	(900)	(50)	-
Actions ordinaires émises, moins les frais d'émission	-	-	-	2 899
Dividendes versés	(164)	-	-	-
Variations sans effet sur la trésorerie :				
Actions ordinaires émises en faveur de ConocoPhillips	-	-	-	2 579
Impôt différé sur les frais d'émission d'actions	-	-	-	28
Dividendes déclarés	164	-	-	-
(Profit) perte de change latent(e)	-	-	(748)	-
Charges financières	-	8	9	-
Autres	-	-	(1)	-
30 septembre 2017	-	-	12 094	11 040

26. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

A) Engagements

Cenovus a conclu divers engagements dans le cours normal de ses activités, ayant trait surtout à des frais liés à la demande dans le cadre de contrats de transport fermes. En outre, la société a des engagements relatifs à son programme de gestion des risques et est tenue de capitaliser les régimes à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter aux notes annexes aux états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Au 30 septembre 2017, le total des engagements s'établissait à 20,7 G\$, dont 17,2 G\$ avaient trait à divers engagements de transport. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, les engagements de transport de la société ont diminué d'environ 9,1 G\$ en raison surtout du retrait de la société de certaines initiatives en matière de transport, notamment l'annulation du pipeline Énergie Est, et du recours à des contrats remplacés en partie par de nouveaux contrats de transport fermes. Dans le cadre de l'acquisition, la société a pris en charge des engagements de 3,7 G\$, principalement des engagements de transport liés à divers pipelines.

Les engagements liés au transport, au montant de 7,5 G\$, sont assujettis à l'approbation des organismes de réglementation ou ont été approuvés mais ne sont pas encore en vigueur (19,2 G\$ au 31 décembre 2016). Ces contrats sont d'une durée pouvant aller jusqu'à 20 ans après la date de leur entrée en vigueur; ils devraient contribuer à faire correspondre les besoins futurs de la société en matière de transport avec la croissance prévue de la production.

Au 30 septembre 2017, des lettres de crédit en cours totalisant 257 M\$ étaient émises à titre de garantie de l'exécution de certains contrats (258 M\$ au 31 décembre 2016).

B) Éventualités

Actions en justice

Cenovus est partie à un nombre restreint d'actions en justice dans le cours normal de ses activités. Cenovus est d'avis que toute obligation pouvant découler de ces actions, dans la mesure où elle n'est pas prévue, ne devrait pas avoir d'incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Paiement conditionnel

Dans le cadre de l'acquisition, Cenovus a convenu de verser des paiements trimestriels à ConocoPhillips durant cinq ans après le 17 mai 2017 pour les trimestres durant lesquels le prix moyen du pétrole brut du WCS dépasse 52,00 \$ le baril durant le trimestre en question. Au 30 septembre 2017, la juste valeur estimative du paiement conditionnel s'établissait à 252 M\$ (voir la note 15).

27. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

A) Sortie de Suffield

Le 25 septembre 2017, Cenovus a conclu une convention visant la vente de ses activités de pétrole brut et de gaz naturel à Suffield dans le sud de l'Alberta pour un produit brut au comptant de 512 M\$. Cette convention comprend un rajustement du prix d'achat différé qui donne à Cenovus la possibilité de profiter d'ajustements du prix d'achat d'au plus 36 M\$ si les prix moyens du pétrole brut et du gaz naturel augmentent au cours des deux prochains exercices.

Le rajustement du prix d'achat différé constitue une convention de deux ans à compter du 1^{er} janvier 2018. Aux termes de la convention d'achat et de vente, Cenovus a droit à des versements en espèces pour chaque mois au cours duquel le cours quotidien moyen du WTI est supérieur à 55 \$ US le baril ou si le cours du gaz naturel au carrefour Henry est supérieur à 3,50 \$ US le million d'unités thermiques britanniques. Les rajustements du prix d'achat différé mensuels sont plafonnés respectivement à 375 000 \$ et à 1,125 M\$ pour le pétrole brut et le gaz naturel. Le rajustement du prix d'achat différé sera comptabilisé à titre d'option financière et sa juste valeur sera établie chaque date de présentation de l'information financière. La juste valeur du rajustement du prix d'achat différé à la date de clôture sera prise en compte dans le produit reçu en vue de déterminer le profit à la sortie. Au 30 septembre 2017, la juste valeur du rajustement du prix d'achat différé a été estimée entre 5 M\$ et 10 M\$. Compte non tenu du rajustement du prix d'achat différé, la société prévoit tirer un profit d'environ 340 M\$.

La vente des actifs à Suffield devrait être conclue au quatrième trimestre de 2017, sous réserve des conditions de clôture. Le produit net sera utilisé pour réduire l'encours aux termes de la facilité de crédit-relais liée à la vente d'actifs de la société.

B) Sortie de Palliser

Le 19 octobre 2017, Cenovus a conclu une convention visant la vente de ses activités de pétrole brut et de gaz naturel à Palliser dans le sud de l'Alberta pour un produit brut au comptant de 1,3 G\$. La société prévoit tirer un profit d'environ 1,6 G\$, après la décomptabilisation des passifs relatifs au démantèlement connexes. La vente des actifs à Palliser devrait être conclue au quatrième trimestre de 2017, sous réserve des conditions de clôture. Le produit net sera utilisé pour réduire l'encours aux termes de la facilité de crédit-relais liée à la vente d'actifs de la société.